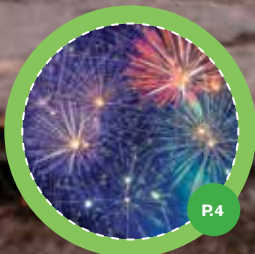


B

Babillard de
Mandeville

Vol. 22 • No 2 • Juin 2022
www.mandeville.ca

Bonjour l'été!



P4

Loisirs et Culture



P5

Bibliothèque



P6

Jardin solidaire



Mot du maire

Michael C. Turcot

Le printemps est ici et la neige n'est qu'un souvenir. Dame Nature nous a épargnés ce printemps puisque la crue des eaux a été modérée et les inondations inexistantes. Nous avons même eu droit à des températures au-dessus de 32 degrés durant le mois de mai!

Nous avons amorcé les travaux sur la voie de contournement dans le village en anticipation de la fermeture (par tronçon) de la rue Desjardins. Cette voie (contournement) devrait être utilisable avant le début des travaux par le ministère des Transports du Québec (MTQ). À ce sujet, nous avons eu la mauvaise nouvelle que bien que le début des travaux était prévu pour le 24 mai 2022, l'amorce des travaux devra attendre la résolution de la grève des ingénieurs du ministère des Transports. La réfection de la rue Desjardins tombe dans les critères du MTQ nécessitant la présence de leur ingénieur pour l'amorce des travaux.

Le ministère de la Santé a assoupli les normes en ce qui concerne la gestion de la pandémie. Nous avons donc éliminé l'obligation du port du masque à

la mairie et nous avons recommencé les séances du conseil en présentiel. Pour faciliter la compréhension de la population sur les dossiers traités lors du conseil, nous avons aussi commencé à utiliser un projecteur pour mieux expliquer les décisions des élus ainsi que les informations qui ont guidé les débats lors du caucus. À ce jour, nous avons reçu beaucoup de commentaires positifs sur cette façon de procéder. Nous continuons l'enregistrement vidéo des séances et les rendons disponibles sur le site de la municipalité et sur notre page Facebook (permettant ainsi aux citoyens de visionner la séance s'ils n'ont pu se déplacer pour y assister).

Les inscriptions au camp de jour vont bon train. Nous éprouvons, par contre, des difficultés de recrutement de moniteurs et d'animateurs. Si vous connaissez un jeune adulte intéressé par un de ces postes, n'hésitez pas à lui suggérer de communiquer avec la municipalité.

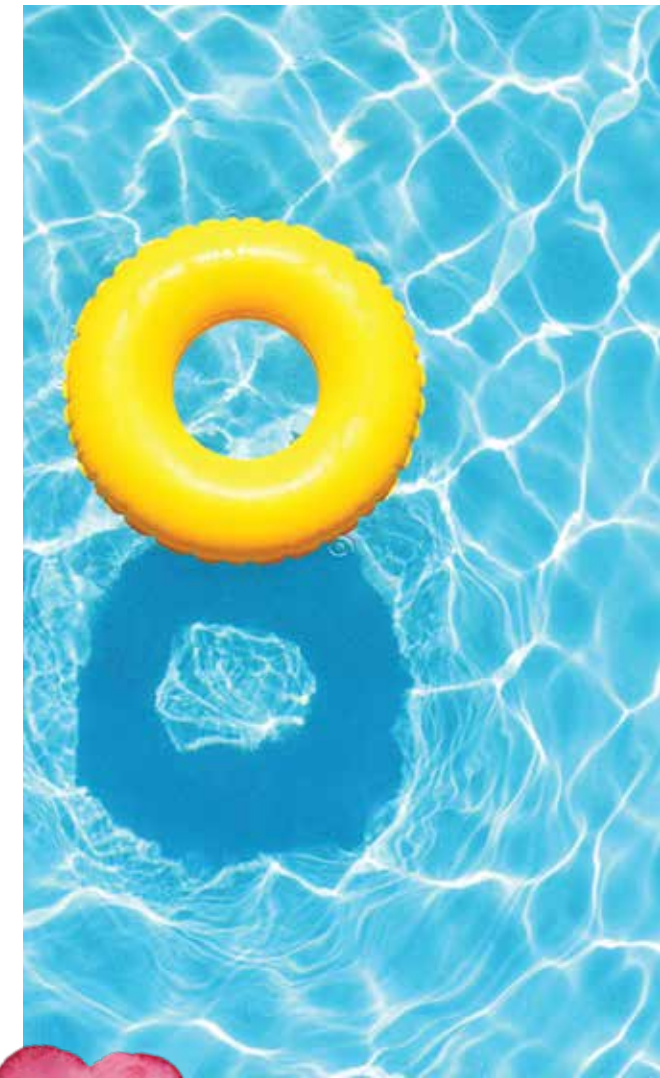
Je vous souhaite un bel été en toute sécurité, et au plaisir de se croiser sans masque et de se serrer la main.



Rappels

Avec la saison estivale qui approche, voici quelques rappels :

- Le règlement sur la sécurité des piscines résidentielles a été modifié récemment. Toutes piscines pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, à l'exception des spas contenant moins de 2000 litres d'eau, des plans d'eau naturels et des jardins d'eau, doivent se conformer à la nouvelle réglementation. Aucun droit acquis ne sera valide pour assurer la sécurité des citoyens autour des piscines. Vous pouvez avoir accès au document-synthèse de la réglementation sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ou c'est avec plaisir que nous vous montrerons le document à l'hôtel de ville.
- Dans un rayon de 10 mètres de la ligne des hautes eaux (LHE) avec moins de 30 % de pente et un rayon de 15 mètres avec plus de 30 % de pente, il est strictement interdit d'aménager, construire et tondre le gazon dans la bande riveraine. Elle doit rester à l'état naturel afin de favoriser son service écologique de filtration des eaux de ruissellement, de diminution de l'érosion, d'abris pour la faune, etc.
- Selon l'article 4.2.6 dans le règlement de zonage no 192, en aucun temps, une roulotte ou un véhicule récréatif, modifié ou non, ne pourra être installé comme bâtiment principal ou bâtiment accessoire sur un terrain parmi l'ensemble du territoire de la municipalité. Les seuls endroits permis sont sur un terrain de camping et dans un parc de roulettes et/ou véhicules récréatifs.



Rappels

- Selon le règlement 341-2013, le remplissage des piscines est permis tous les jours entre minuit et 6 h.
- Nous vous invitons à communiquer avec la municipalité si vous remarquez qu'une lumière de rue est défectueuse. Toutefois, il est possible qu'il y ait un délai avant la réparation, dépendamment du nombre d'installations à réparer.
- Nous vous invitons également à nous déclarer la présence de nids-de-poule sur le territoire. Toutefois, pour les rues appartenant au ministère des Transports telles que le rang Saint-Augustin ou la rue Desjardins (du rang Saint-Augustin jusqu'à la rue Saint-Charles-Borromée), vous devez communiquer directement avec eux en composant le 511.



Pour nous
joindre

En cas d'urgence
450 916-2380

Hôtel de Ville
450 835-2055

municipalite.dg@mandeville.ca

Travaux publics
450 835-2055
poste 4706

Loisirs
450 835-2055
poste 4714

Environnement
et urbanisme
450 835-2055
poste 4702



Fête nationale 2022

La belle saison arrive à grands pas; enfin! Le prochain événement d'envergure sera notre fête nationale qui aura lieu cette année le 25 juin. Tout se déroulera sur notre terrain municipal, derrière la mairie.

Voici le déroulement de cette journée :

9 h 30	Messe en plein air
10 h 30	Bénédictin des vélos
10 h 40	Départ en vélo pour le tour du lac Mandeville
Midi	Dîner hot-dog. Les profits iront aux enfants de Mandeville
13 h à 20 h 30	Musique d'ambiance et jeux divers. Apportez votre jeu, par exemple : jeu de lancer de rondelles « washer », « spike ball », jeu de poches, etc.). Tous les jeux divers seront au terrain de balle molle. Vente d'articles de la fête nationale tels que : tatouage, épée lumineuse, etc.
17 h	Souper spaghetti pour et par la Fabrique 20 \$: boissons vendues à part par Chasse et pêche Mandeville. Tous les profits du souper iront à la Fabrique de Mandeville. Les profits réalisés par Chasse et pêche iront aux enfants de Mandeville.
16 h à 20 h 30	Bungee trampoline et jeux gonflables sur la partie gazonnée du terrain de balle molle.
20 h 45	Allocution de M. le Maire et annonce officielle du budget participatif par Mme Annie Boivin.
21 h à 21 h 30	Groupe Les Chums
21 h 30 à 22 h	Spectacle de Barbe rousse
22 h à 22 h 15	Feux d'artifice
22 h 15 à 23 h 30	Barbe rousse
23 h 45	Fermeture du site

Camp de jour municipal

Notre camp de jour municipal débutera le 27 juin et se terminera le 12 août avec une fête de fin de camp, comme chaque année. Notre équipe dynamique fera de leur été un autre souvenir mémorable!

Cinéma en plein air

Le samedi 30 juillet, à la tombée de la nuit, une projection cinéma gratuite et en plein air vous sera présentée au terrain de balle molle. Un kiosque vendant quelques grignotines sera sur place pour vous servir! Simplement, apporter votre chaise, votre chasse-moustique et votre doudou.

Cabanes à oiseaux dans nos sentiers bientôt

Les élèves de 6^e année ont gentiment accepté la demande des élus qui consistait à peindre des cabanes d'oiseaux en bois. Ces dernières seront installées en fin de saison dans nos sentiers. Chaque cabane portera fièrement le nom de l'élève l'ayant peint. Nous tenons à remercier tous les élèves de 6^e année et leur professeure, Mme Sophie Lambert, pour sa précieuse collaboration. De plus, nous remercions également messieurs André Désilets, Pierre Roy et René Graveline de nous avoir fabriqué bénévolement, à partir de bois recyclé, de superbes cabanes.

Terrain de tennis

Pour ceux et celles qui souhaitent jouer au tennis, rien de plus simple! Vous n'avez qu'à vous présenter à la mairie pour récupérer la clef en échange d'un dépôt de 20 \$. Par la suite, vous n'avez qu'à réserver votre plage horaire via notre lien que vous trouverez sur notre site internet. Le terrain est déjà ouvert et n'attend que vous!

Exerciseurs extérieurs

Nous souhaitons vous rappeler que des exerciseurs extérieurs sont accessibles gratuitement pour une remise en forme en plein air!

Aucune réservation n'est nécessaire.

Jeux d'eau

Dès que la température nous le permettra, les jeux d'eau seront ouverts et prêts à vous rafraîchir. Ne pas oublier de porter des sandales en tout temps par mesure de sécurité.



Projet d'ajout de bornes patrimoniales

Nous travaillons actuellement à la préparation pour la réalisation du projet d'ajout de trois bornes patrimoniales sur le territoire de la municipalité. Ce projet a été rendu possible grâce à la MRC de d'Autray dans le cadre du programme du PAC rurales et le travail bénévole des membres du comité du patrimoine.

Budget participatif

Toujours innovante, la municipalité lance son premier budget participatif de son histoire! En résumé, les citoyens seront invités à déposer des projets qui profiteront à la communauté et qui seront permanents. Par la suite, tous les contribuables de Mandeville seront invités à voter pour le meilleur projet. Le lancement officiel et son annonce seront faits lors de notre fête nationale, le 25 juin prochain. Nous espérons que tous participeront en grand nombre.

Les incontournables de Mandeville

Grâce à la contribution financière de la MRC de D'Autray via le programme de financement du PAC rurales, les incontournables de Mandeville seront davantage connus. Ce projet consiste en l'établissement de différents points d'attrait du territoire, qui pourront être téléchargés à partir de notre site internet. Chaque point offrira une capsule audio qui sera entendu automatiquement une fois rendu sur place, et ce, même si un réseau cellulaire n'est pas accessible. Au total, environ 100 endroits/attraites seront disponibles à la découverte.

Lac en cœur

Nous poursuivons nos efforts de structuration et de mise à niveau pour nos sentiers au Lac en cœur. La municipalité

a déposé une demande d'aide financière pour que nous puissions remplacer les affiches existantes et aménager minimallement l'espace. Nous espérons vivement que notre demande sera acceptée.

Préposés à la foresterie

Deux postes saisonniers en foresterie ont été reconduits cet été. Les employés attirés seront présents principalement au parc des Chutes du Calvaire, au sentier du Lac en Cœur et à nos différents emplacements municipaux.

Service d'infirmière

Le service d'infirmière en milieu rural reprendra du service sous peu. La date n'étant pas encore confirmée, surveillez nos publications à venir pour plus de détails.

Collaboration avec HEC

La municipalité a eu la chance de participer à un autre projet d'étude menée par une cohorte d'étudiants de HEC Montréal. L'expérience fut très enrichissante, tant du côté des étudiants que du côté de l'administration municipale.

Comité consultatif pour le dossier des chalets locatifs

Le travail demandé aux membres du comité consultatif se poursuit! Des échanges riches et animés, une volonté d'aider les élus et les citoyens de Mandeville sont les moteurs de ces rencontres. La municipalité tient à remercier le comité pour leur assiduité et leur précieuse collaboration bénévole. Lorsque le travail sera achevé, les propositions seront déposées auprès des membres du conseil municipal afin que ces derniers puissent en prendre connaissance.

Boîte à idées

Il est désormais possible pour tous les Mandevilloises et les Mandevillois de déposer des suggestions ou des idées sur le site web de la municipalité. Vos propositions seront transmises mensuellement aux élus.

Bibliothèque

Quelques nouveautés vous attendent à la bibliothèque

Romans

Laure Adler, *La voyageuse de nuit*
 Florence Aubenas, *Le quai de Ouistreham*
 Suzanne Aubry, *Fanette, la suite, tome 2 : Aveux* (Q)
 Silvia Avallone, *Une amitié*
 Nathalie Azoulai, *La fille parfaite*
 Alain Beaulieu, *Le refuge* (Q)
 Tonino Benacquista, *Porca miseria*
 Claire Bergeron, *Dans l'ombre de la Sainte Mafia* (Q)
 Gabrielle Boulianne-Tremblay, *La fille d'elle-même* (Q)
 Claude Champagne, *Rita enquête* (Q)
 Mélissa Da Costa, *Les douleurs fantômes*
 Nicolas Delisle-L'Heureux, *Les enfants de chienne* (Q)
 Agnès Desarthe, *L'éternel fiancé*
 Joël Dicker, *L'affaire Alaska Sanders*
 Négar Djavadi, *Arène et Désorientale*
 Louise Erdrich, *Celui qui veille*
 Gabrielle Filteau-Chiba, *Sauvagines* (Q)
 Dominique Fortier, *Les ombres blanches* (Q)
 Akim Gagnon, *Le cigare aux bords des lèvres* (Q)
 Mylène Gilbert-Dumas, *Sous le ciel de Tessila* (Q)
 Anne Jacobs, *La villa aux étoffes*
 Perrine Leblanc, *Gens du nord* (Q)
 Pierre Lemaitre, *Le grand monde*
 France Lorrain, *Sur la route du tabac* (Q)
 Ian Manook, *À Islande!*
 Catherine Mavrikakis, *Impromptu* (Q)
 Marsha Mehran, *Une soupe à la grenade*
 Yolande Okia Picard, *Les treize lunes d'Okia* (Q)
 Monique Proulx, *Enlève la nuit* (Q)
 Sylvie Renaud, *Un endroit porte-bonheur* (Q)
 Alex Schulman, *Les survivants*
 Elif Shafak, *L'île aux arbres disparus*
 Leïla Slimani, *Regardez-nous danser*
 Alain Stanké, *Émerveillements* (Q)
 Karine Tuil, *La décision*
 Marie Vingtras, *Blizzard*
 Catherine Voyer-Léger, *Nouées* (Q)
 Melanie Wallace, *Traverser l'hiver*

Romans policiers

Andrea Camilleri, *Mort en pleine mer*
 Sébastien Gendron, *Chez Paradis*
 Jorn Lier Horst, *La chambre du fils*
 Ragnar Jonasson, *Dix âmes, pas plus*
 Chang Kuo-Li, *Le sniper, son wok et son fusil*
 Elsa Marpeau, *L'âme du fusil*
 T. J. Newman, *Chute libre*
 Brian Panowich, *Vallée furieuse*
 Louise Penny et Hilary Clinton, *État de terreur*
 Sébastien Rutés, *Mictlán*

Bonne lecture!

Monique Bessette, coordonnatrice
Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée du 23 juillet au 8 août.
 Bonnes vacances!



MESSAGE DU COMITÉ DU JARDIN SOLIDAIRE

Le Jardin Solidaire de Mandeville est né en 2019 inspiré de l'idée de Caroline Payeur, enseignante à l'école Youville. Caroline désirait mettre sur pied un jardin en permaculture avec ses élèves. Depuis, des membres bénévoles, assistés des enfants de 6^e année, y font de l'entretien et des ateliers de toutes sortes pour faire découvrir les plaisirs de jardiner et de mieux s'alimenter (préparation du sol, cueillette, dégustation, partages de recettes, nettoyage, etc.). Les jours de récolte, la grande majorité des fruits et des légumes sont apportés aux Trouvailles de Mandeville par souci de partager avec la communauté.

Merci aux bénévoles, aux élèves, aux Mandevillois et Mandevilloises de faire de ce projet porteur une réalité. Un merci particulier à la municipalité de Mandeville pour leur soutien financier et technique.

Pour tous ceux et celles qui ont un intérêt à partager un peu de leur temps, n'hésitez pas à vous inscrire à la page Facebook du jardin et surtout à mentionner votre intérêt! Adresse de la page :

L'équipe du Jardin Solidaire de Mandeville



**Société
d'Horticulture
et d'Écologie
de la Matawinie**

UN ÉTÉ AU JARDIN BÉNÉFIQUE POUR LA SANTÉ

La SHEM vous invite à mettre à votre agenda la prochaine conférence :

Vendredi 17 juin à 19 h
6925, rue Principale, Saint-Damien.
Hélène Baril nous entretiendra des jardins thématiques.

Gratuit pour les membres.

Profitez des beaux jours pour fleurir votre environnement. C'est reconnu, le jardinage apporte des bienfaits pour la santé physique et mentale. Fleurs, légumes et fines herbes peuvent être cultivés, même dans un endroit restreint. Il ne faut pas oublier aussi les jardins communautaires et l'achat local qui est primordial pour la survie de nos commerçants!

Vous pouvez vous procurer la carte de membre au coût de 15 \$ par personne – 25 \$ pour un couple.

Communiquez avec nous par courriel au : shemhorticulture2@gmail.com.

Suivez-nous sur Facebook

<https://www.facebook.com/groups/shem2>

Téléphone 450 835-9457

Passez un bel été!

Passez un bel été!
La nature qui nous entoure
invite à la découverte!

Bonjour chers citoyens et citoyennes de Mandeville,

Voici des nouvelles de notre belle école. Tout d'abord, nous tenons à remercier le conseil municipal ainsi que les employés pour le prêt du site de la municipalité pour le carnaval. C'est avec une belle neige qui tombait que tous les élèves de l'école sont allés glisser sur la montagne, faire de la raquette dans les sentiers, boire un chocolat chaud dans la salle municipale, se réchauffer près du feu et profiter des deux patinoires qui étaient déneigées tout au long de notre carnaval par des employés municipaux. Un merci spécial à Annie Boivin, conseillère municipale, qui était là pour amuser les élèves.

C'est également avec grand plaisir que nous, les élèves de 6^e année, avons accepté de peindre des cabanes d'oiseaux qui seront installées cet été dans les sentiers de la municipalité.

Aussi, très bientôt, nous retournerons donner un coup de main au jardin solidaire de Mandeville. Allez jeter un œil à notre beau jardin cet été. Vous y retrouverez de beaux produits.

Également, nous tenons à vous informer que nous avons fait rayonner notre belle école via le défi Oseprendre. La classe de 4^e année ainsi que notre classe de 6^e année avons gagné la partie locale avec nos projets. Le projet des élèves de 4^e année consistait à mettre de l'ordre dans les objets perdus. Nous, en 6^e année, nous avons repeint les lignes de jeux de la cour d'école. Le projet des élèves de 4^e année a également remporté la partie régionale. Bravo à tous!

Au nom de toute l'école, nous tenons à remercier la municipalité pour les œufs de Pâques restants de la chasse aux œufs. Les élèves de la maternelle ont pu travailler la motricité fine ainsi que les mathématiques en ouvrant tous les œufs de plastiques et en calculant des chocolats pour chacune des classes.

Également, les élèves des classes de 1^{re} année, 2^e année, 3^e année et 4^e année tiennent à remercier les deux bibliothécaires de Mandeville pour le prêt des livres de bibliothèque tout au long de l'année scolaire.

En terminant, le personnel de l'école est à la recherche de tables à pique-niques pour la cour d'école. Si vous en avez à donner, nous sommes preneurs. Avec ces tables, les élèves pourront avoir des enseignements à l'extérieur l'année prochaine. Si vous voulez faire un don, veuillez communiquer avec Mme Annie à l'école en composant le 450 758-3694.

Les élèves de 6^e année de l'école Youville



FRAUDE FINANCIÈRE

Comment la prévenir?

Plusieurs moyens existent pour se protéger.

Avant tout, il faut savoir que le risque « zéro » n'existe pas. Si malgré toutes les précautions exposées ci-dessous vous êtes ciblés par un fraudeur, voici quelques pistes :

1. Faire confiance à vos impressions et à votre ressenti. Vous avez le droit de douter de ce que l'on vous dit si c'est trop beau pour être vrai ou que l'on vous demande d'agir dans l'urgence.
2. N'hésitez pas à mettre vos limites. Vous avez le droit de refuser de répondre, de fermer la porte ou de raccrocher la ligne!
3. Prenez le temps de réfléchir. Refusez d'agir dans l'urgence. Pensez à vérifier : qui est la personne qui envoie le courriel, l'heure d'envoi. Les fraudeurs utilisent plusieurs stratégies pour rendre leur arnaque véridique. Parfois, il peut même s'agir d'un proche...
4. Ne pas remettre d'argent sous quelque forme que ce soit. Ex. : carte de crédit prépayée, virement bancaire, chèque, etc.
5. Parler avec un proche ou une personne de confiance avant de donner suite. L'impression de l'autre sur la situation pourra vous aider à faire un choix éclairé.
6. N'hésitez pas à prévenir le Centre antifraude du Canada. Le fait d'aviser ce dernier et d'en parler avec vos proches peut éviter que d'autres personnes en soient victimes. Un proche ou un organisme peut vous accompagner dans la démarche.

Votre meilleur baromètre... c'est vous!

Centre antifraude du Canada

1 888 495-8501

Ligne Aide Abus Aînés

1 888 489-2287

Centre d'action bénévole Brandon

450 835-9033

Source : Oui à la Bienveillance des aînés de Lanaudière

Kiosques d'informations

- Services de soutien à domicile
- Prévention de la maltraitance
- Occasions de bénévolat

Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les aînés (15 juin), le Centre d'action bénévole Brandon tiendra des kiosques d'informations et de prévention :

Mardi 31 mai : Stationnement Caisse Desjardins, Mandeville

Mardi 14 juin : Marché Métro Émery, Saint-Damien

Mercredi 15 juin : Familiprix, Saint-Gabriel

Judi 16 juin : Stationnement Caisse Desjardins, Mandeville

Venez nous rencontrer pour en connaître davantage sur les services offerts aux aînés par le Centre d'action bénévole Brandon! Notre travailleuse de milieu, Lyne Morin sera sur place pour répondre à vos questions.





BONNES PRATIQUES

CONSEILS DU SPÉCIALISTE - FEUX D'ARTIFICES

Toute personne qui désire faire usage d'une pièce pyrotechnique pour consommateur (selon le manuel de l'artificier-1999) doit respecter la condition suivante :



Un dégagement de **30 mètres** doit être prévu avec l'aire de lancement et tout bâtiment ou boisé.



Avant l'utilisation d'une pièce pyrotechnique à **haut risque** ou de pièces pyrotechniques à effets spéciaux, une **demande d'autorisation** doit être déposée par écrit au service incendie au moins **sept (7) jours ouvrables** avant la date fixée pour l'utilisation de ces pièces pyrotechniques, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.



L'utilisation de feux d'artifices **ne doit pas nuire** à votre voisinage. Vous **demeurez responsable** des déboursés ou dommages qui peuvent résulter de leurs utilisations.



POUR PLUS D'INFORMATIONS:



Service de Sécurité Incendie
MRC de D'Au-tray
Division prévention
www.mrcau-tray.qc.ca



Tél: (450) 836-7007 poste 2510



550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0